FRANÇOIS FILLON
6-8 rue Firmin Gillot
75015 PARIS

Paris, le

Cher Monsieur,

Face à la douleur cruelle infligée par les cancers et les leucémies de l'enfant ainsi que par toute maladie incurable, professionnels de santé spécifiquement formés, structures d'accueil adaptées et soutien aux familles sont indissociables d'une prise en charge globale, spécifique et de qualité. Je m'engage à mobiliser dans notre pays des moyens spécifiquement consacrés à la lutte contre les cancers, les leucémies et les maladies pédiatriques incurables.

Cette lutte doit commencer aussi tôt que possible, pour agir sur les facteurs de risque pouvant favoriser la survenue d'un cancer ou aggraver une maladie. A cette fin, je propose de lancer dès le début du quinquennat un grand Plan Santé à l'Ecole, débutant dès la maternelle, et reposant sur l'éducation à la santé des enfants (nutrition, activité physique, sommeil) et sur la prévention des addictions (écran, tabac, alcool, cannabis et autres drogues) en nous s'appuyant sur la Haute Autorité de la Santé (HAS) et sur les enseignants. La préservation du « capital santé » de chacun, et ce, dès l'enfance, ce sera le défi à relever ensemble.

Accompagnant cette mobilisation sur la prévention, une impulsion forte sera donnée à la recherche et au développement, au moyen de programmes spécifiquement dédiés inscrits dans les contrats liant l'Etat et ses agences, notamment l'Agence nationale de la recherche (ANR), l'INSERM et les équipes hospitalo-universitaires ; les organisations parapubliques ont un rôle à jouer, elles y contribueront. Un engagement pluriannuel sur les fonds dédiés à ces programmes sera donc pris en concertation avec les associations.

Une attention particulière sera portée aux développements thérapeutiques conduits par les industriels de santé afin que le règlement pédiatrique européen soit généralisé et respecté. La France conduira une réflexion avec les professionnels de santé concernés et les associations visant à renforcer le statut de maladies et de médicaments « orphelins ».

Le premier Plan Cancer lancé en 2003 a été une formidable initiative présidentielle dont tout le monde s'accorde à souligner l'impulsion donnée à la recherche, la prévention, le diagnostic et la prise en charge en matière de cancer dans notre pays. Le 3ème plan 2014-2019 s'achèvera au cours du prochain quinquennat : une évaluation devra en être faite pour mesurer ses impacts. Favorable à ce qu'une place spécifique soit faite pour les cancers et les leucémies de l'enfant, je demanderai à court terme que soient inscrites dans le contrat qui lie l'INCa à l'Etat, des actions propres à la spécificité pédiatrique des enfants malades et des actions en direction de leur famille. A moyen terme, un volet pédiatrique sera inclus dans la préparation du 4ème Plan Cancer.

Favorable au retour dès que possible et au maintien le plus longtemps à domicile d'une personne atteinte de cancer, je le suis a fortiori, lorsqu'il s'agit d'un enfant malade. L'hôpital et toute

autre structure médicalisée ne doivent être qu'un passage techniquement obligé, le lieu de vie et de réhabilitation ou même de fin de vie devant davantage être le domicile. Mon projet pour la santé a clairement choisi de privilégier toutes les alternatives à l'hospitalisation classique, dont le médecin traitant qui, avec tous les acteurs de santé de ville - je pense notamment aux infirmières libérales ainsi qu'aux emplois de service à domicile -, doit revenir au cœur de cette prise en charge plus personnalisée. Elle pourra se faire en lien avec la structure hospitalière spécialisée grâce aux développements du numérique et de la télé-assistance, sans rupture dans la continuité des soins. De la même façon, nous consoliderons un statut des aidants familiaux, rouages-clés, qui ne peuvent seuls et sans reconnaissance assurer l'aide indispensable au quotidien pour un maintien à domicile. Pour sortir de notre culture du « tout hôpital », un plan national devra effectivement être préparé avec les acteurs professionnels et les associations de malades et de lutte contre le cancer.

Le don de sang volontaire et anonyme, bénévole et gratuit, est une valeur essentielle, pilier fondateur de la transfusion française que je continuerai à promouvoir comme je l'ai fait en février 2009 en attribuant le label « Grande cause nationale » aux dons d'organes, de sang, de plaquettes et de moelle osseuse. Les valeurs du don méritaient ce label ! Je m'engage à les partager et à les défendre encore plus efficacement avec toutes les associations qui en assurent la promotion parce que le don est une garantie de sécurité et d'autosuffisance. Et le don tisse un formidable lien d'humanité entre ceux qui, en bonne santé, donnent, et ceux qui, par besoin médical, reçoivent. Le don est une barrière éthique à la marchandisation du corps humain.

Quant à l'intoxication tabagique, ses méfaits sur les cancers, les maladies cardiovasculaires ou les maladies respiratoires ne sont plus à démontrer. Ma priorité va vers une lutte ferme sur le long terme pour réduire en 5 ans de façon importante la proportion de fumeurs, notamment chez les jeunes. Cette lutte passe par un respect strict et réellement appliqué des interdictions de fumer dans les lieux publics et confinés ainsi que dans les établissements scolaires et universitaires ou de toute collectivité et par le contrôle renforcé de l'interdiction de vente de tabac aux mineurs. Il nous faudra également prévenir l'installation précoce d'une addiction. Cela passe, comme je l'ai évoqué ci-dessus, par l'éducation à la santé dès le plus jeune âge, éducation visant à promouvoir la préservation d'une bonne santé. Enfin, la lutte contre le tabac de contrebande et son marché parallèle sera implacable grâce à une mobilisation tous les services de l'Etat, services douaniers, forces de l'ordre sur le terrain, services de répression des fraudes, en s'appuyant sur une traçabilité de l'origine des tabacs comme le préconise l'OMS et conformément à la directive européenne. Une réflexion sur une coordination européenne des prix de vente du tabac devra être lancée pour réduire les effets d'aubaine de la libre circulation des marchandises ainsi que le développement des trafics transfrontaliers.

Je vous prie d'agréer, Cher Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

François Fillon

Monsieur Jerry Ayan
Manifeste de 40 associations de lutte contre les cancers et maladies incurables de l'enfant
ja.com@wanadoo.fr